

de ceux qui se sont opposés au bill. Alors que j'étais à l'étranger, j'ai cherché à savoir par les journaux quels étaient les députés qui s'étaient opposés au bill. Tout ce que j'ai pu apprendre, c'est qu'il y en a eu environ dix-sept. Les membres de mon parti qui ont pris position ont droit à des félicitations, je crois.

On me dit qu'il y eut des consultations. Monsieur l'Orateur, ils ne m'ont jamais consulté à ce sujet—on ne voulait pas courir de risques. Pas un mot. Je suis au Parlement depuis 35 ans et j'aime le Parlement. On ne m'a jamais laissé entendre que le parti prendrait position comme il l'a fait en fin de compte. Ceux qui se sont opposés à ce bill ont droit à toutes nos félicitations, par exemple les représentants de Calgary-Sud (M. Bawden), de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo (M. Beatty), de Leeds (M. Cossitt), de Parry Sound-Muskoka (M. Darling), de Pembina (M. Elzinga), de Surrey-White Rock (M. Friesen), de Don Valley (M. Gillies)—un des grands économistes du pays. Je continue: le député de Medicine Hat (M. Hargrave), le député de Saskatoon-Biggar (M. Hnatyshyn), le député de Capilano (M. Huntington), le député de Kingston et les Îles (M^{me} MacDonald), le député de Victoria (M. McKinnon), le député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro), le député d'Annapolis Valley (M. Nowlan), le député de Hamilton-Wentworth (M. O'Sullivan).

Il est intéressant de noter que les deux plus jeunes députés ont adopté cette position—les députés de Hamilton-Wentworth et de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo. Puis il y a le député de Red Deer (M. Towers) et le député d'Okanagan Boundary (M. Whittaker).

Je ne m'arrêterai pas là. Je parlerai des autres. Le député de Davenport (M. Caccia) a montré qu'il était courageux; il ne cherche pas à s'esquiver; quand il y a des difficultés, il ne part pas pour l'Europe; quand son parti a des ennuis, il ne disparaît pas comme certains l'ont fait en 1963. Il y a aussi les députés néo-démocrates: le député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin), le député de Greenwood (M. Brewin), le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas), le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), le député de Timiskaming (M. Peters), le député de Waterloo-Cambridge (M. Saltsman), le député de Sault-Sainte-Marie (M. Symes). Tous s'y sont opposés.

Remontons maintenant à 1963, lorsque M. Pearson a décidé, à la suite des élections, d'obtenir l'appui des autres partis et de proposer une mesure pour majorer l'indemnité. Je dis bien clairement que je ne m'oppose pas à une augmentation équivalente à la hausse du coût de la vie—pas du tout. Mais je ne suis pas d'accord pour qu'elle ait un effet rétroactif à compter des dernières élections qui remontent à des mois. Imaginez un peu l'aubaine! Imaginez donc tout le fric que cela représente! Combien d'entre vous se sont fait enrôler? Combien d'entre vous ont demandé une augmentation de l'indemnité? Le premier ministre du Canada n'a pas soufflé mot à ce sujet. Les choses sont pires aujourd'hui qu'elles ne l'étaient alors. Tout d'abord, quelle que soit l'importance de l'augmentation, elle ne devrait pas s'appliquer avant les prochaines élections afin que la population ait son mot à dire.

Je voudrais maintenant citer un extrait d'une déclaration que j'ai faite à la Chambre des communes le 29 juillet 1963. Je parlais de quelqu'un dont je rapportais les propos suivants:

En un mot, voici mon attitude. Je pense que les indemnités devraient être augmentées, de même que celles des ministres, du chef du gouvernement et du leader de l'opposition. Je m'exprime d'autant plus librement à ce sujet, que mes observations relatives au traitement des

Traitements des parlementaires—Loi

ministres s'appliquent également à celles du chef de l'opposition. Bien qu'elles soient justifiées, elles ne devraient pas être mises en vigueur durant le Parlement, mais après une élection générale, lorsque le pays aura eu l'occasion de renvoyer à la Chambre des membres en qui il aura confiance selon la nouvelle loi qui aura été adoptée.

Savez-vous qui a dit cela? C'est William Lyon Mackenzie King que les cercles libéraux considéraient jusqu'à récemment comme une personne digne de fois qu'il valait la peine de suivre. Il a dit cela le 29 juin 1920. Je partage son point de vue. Cela n'a rien de nouveau. C'est un principe qu'il faut accepter. Autrement qu'est-ce que cela veut dire? Nous avons des élections, nous relevons nos normes, nous nous efforçons de changer le gouvernement à cause de l'inflation et parce que le gouvernement n'a pas agi. Et voilà que les négations de mai, juin et juillet deviennent des affirmations aujourd'hui. Je trouve cela difficile à comprendre.

Naturellement les gens demandent: et vous-même? Eh bien, je n'ai jamais accepté la pension de vieillesse car la disproportion entre les contributions que j'y avais faites et la pension que je pouvais toucher était telle que je ne pouvais l'accepter.

Ensuite, en 1963, j'ai rendu plus de \$12,000, soit le montant de l'augmentation qui allait être accordé jusqu'aux élections suivantes. Puisque je crois en cette institution, j'exhorte les ministériels à faire de même, bien que le premier ministre et son cabinet aient recommandé qu'on leur accorde ces augmentations importantes.

● (1540)

Je ne veux pas parler beaucoup plus longtemps; je me demande simplement où nous allons. J'ai étudié le bill et le premier ministre obtiendra à peu près \$79,000. Ce n'est pas rien, même pour un millionnaire.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): En fait c'est \$69,000.

M. Diefenbaker: Oui, \$69,000. Puis, on doit nous accorder une augmentation de 7 p. 100 chaque année pour compenser l'inflation. Autrement dit, le gouvernement croit que l'inflation va persister un certain temps et ce sera en effet le cas tant qu'il sera au pouvoir. Selon les prévisions des économistes, d'ici dix ans, le premier ministre touchera \$156,585. Est-ce cela le combat que le gouvernement livre à l'inflation? Il n'y a pas de réponse.

Permettez-moi de revenir à l'époque où j'étais premier ministre. Nous devons payer un loyer annuel de \$5,000 pour le 24 promenade Sussex; c'est-à-dire que M. St-Laurent l'a fait, que je l'ai fait, tout comme M. Pearson. Ce loyer a maintenant disparu. Nous n'avions pas non plus de cuirassés dreadnought; nous devions avoir nos propres voitures et nous recevions le même montant que tous les membres du cabinet, soit \$2,000 par année. Nous devions payer une partie du salaire et des allocations du chauffeur car il travaillait une partie du temps au 24 promenade Sussex. Lorsque j'allais en vacance, ce n'était pas aux frais du gouvernement ni de la population du Canada. Peut-être avais-je tort, mais telle était l'idée que nous nous faisons de nos responsabilités. Nous nous arrangions pour que les frais d'entretien du 24 promenade Sussex se limitent à quelques centaines de dollars.

Le gouvernement actuel dissipe l'argent des contribuables canadiens. Je vous citerai seulement des chiffres qui le montrent bien. On a fait des dépenses exorbitantes pour rendre attrayant le bureau du premier ministre afin qu'une personne au goût artistique puisse s'y sentir chez elle. En 1970-1971, on a dépensé au total \$1,042 pour déco-